

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS  
Maison de Pays  
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 30  
Présents : 28  
Votants : 28  
Pour : 28

L'an deux mille neuf, le seize Mai, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 4 Mai 2009

**PRESENTS** : Annick CAROT, Francis BOURGEOIS, Dominique MORTEMOSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Gabriel VIDAUD, Pierre VALLERON, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, Michel CARRIERE, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Alain ROUSSEL, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Anne LEYGUE, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.

**OBJET :**

**Extension école de Ste Sabine  
– avenant au marché de  
travaux**

Des modifications sont proposées pour le lot 11 – Equipement cuisine du marché de travaux pour l'extension de l'école de Ste Sabine :

- suppression d'une fontaine : 1 076 € H.T.
- suppression de la pose de l'ancienne hotte : 150 € H.T.
- fourniture et pose d'une hotte : 3 205 € H.T.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer l'avenant pour modification du lot 11.
- **Précise** que le montant de cet avenant représente une plus-value de **1 979,00 € H.T.** soit **2 366,88 € TTC** et qui porte le montant du lot à **6 789,00 € H.T.** soit **8 119.64 € TTC**



Certifié exécutoire,  
Reçu en sous-Préfecture  
le : 25 MAI 2009

Publié ou notifié  
Le : - 3 JUIN 2009

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 18 Mai 2009

Le Président,

Maryse BALSE

